

## 1.8 • Les chirurgiens-dentistes

Le montant de la consommation de soins dentaires s'élève à 10,5 milliards d'euros en 2012, soit une hausse de 2,2 % en valeur par rapport à 2011, et de 1,3 % en volume. Après avoir fortement augmenté au début des années 2000, la croissance de ce poste a tendance à ralentir depuis 2005. Le prix des soins dentaires progresse de 0,9 % en 2012, après avoir augmenté de 1,1 % en 2011 et 1,2 % en 2010.

Les honoraires totaux (soins conservateurs et soins prothétiques) progressent depuis 2006 sur un rythme annuel compris entre 2 % et 3 %, à l'exception des années 2009 et 2012. La part des dépassements (par rapport au tarif opposable) sur les soins dentaires continue à croître : elle a dépassé les 50 % en 2009 et atteint 53 % en 2012. À titre de comparaison, la part moyenne des dépassements dans les honoraires totaux des stomatologues est de 46 % contre 17 % pour la moyenne des médecins spécialistes. Les soins conservateurs ne sont pas facturés en dépassement ; les dépassements en soins dentaires sont en effet concentrés sur les prothèses dentaires (SPR) et sur les actes d'orthodontie (TO).

Un nouvel avenant à la convention nationale, signé en 2012, prévoit des revalorisations des soins conservateurs à partir de février 2013.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'effectif des chirurgiens-dentistes libéraux dans le **SNIR** est de 36 000 en Métropole, comme en 2012. Dans le Répertoire partagé des professionnels de santé (**RPPS**), on compte 40 000 chirurgiens-dentistes en Métropole, dont 36 100 en exercice libéral ou mixte. Le ralentissement de la croissance démographique ainsi que le vieillissement marqué de la profession (dont l'âge moyen est passé de 42 ans en 1990 à 46 ans en 2013) sont

consécutifs à la mise en place du *numerus clausus* institué en 1971, qui a fortement réduit le nombre de places pour les étudiants entre 1985 et 1995. La profession devrait cependant rajeunir après 2015.

Plus de 90 % des chirurgiens-dentistes exercent en cabinet individuel ou en tant qu'associés : la profession demeure donc très majoritairement libérale. Cependant, avec les départs à la retraite non compensés, de nombreux cabinets libéraux pourraient disparaître. Avec 40,4 % de femmes au 1<sup>er</sup> janvier 2013, c'est la moins féminisée des professions de santé réglementées ; ce faible taux de féminisation peut s'expliquer pour partie par le fait que les femmes sont moins enclines à exercer en libéral. Toutefois, comme pour les médecins, on observe un nombre croissant de femmes dans les jeunes générations : ainsi, 60,4 % des praticiens de moins de 30 ans sont des femmes.

Dans un contexte de libre installation sur le territoire national, on observe des écarts de densité entre le nord et le sud du pays. Fin 2012, la densité moyenne de chirurgiens-dentistes est de 63,1 pour 100 000 habitants. Mais elle est supérieure à 73 pour 100 000 dans le sud de la France (PACA, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon) et en Alsace, tandis qu'elle n'atteint que 39 pour 100 000 en Haute-Normandie et en Picardie. On recense 833 chirurgiens-dentistes dans les DOM, soit 44 pour 100 000 habitants.

De même, on observe une plus forte densité de praticiens dans les grandes agglomérations : un chirurgien-dentiste sur deux est installé dans une agglomération de plus de 200 000 habitants ; *a contrario*, seuls 6,3 % des praticiens exercent dans les zones rurales.

### DÉFINITIONS

**SNIR** : Système National inter-régime élaboré par la Caisse nationale d'Assurance maladie.

**RPPS** : répertoire administratif auquel sont tenus de s'inscrire tous les chirurgiens-dentistes, il remplace le répertoire ADELI depuis novembre 2011 ; le RPPS recense 1 480 praticiens chirurgiens-dentistes de moins que le répertoire ADELI à la date du basculement, soit un écart de 3,5 %. Son champ diffère de celui du SNIR car il comprend les praticiens ayant une activité mixte (libérale et salariée).

### POUR EN SAVOIR PLUS

Bellamy V., « Les revenus des chirurgiens-dentistes en 2008 », *Études et Résultats*, DREES, n° 849, août 2013.

Sicart D., « Les professions de santé au 1<sup>er</sup> janvier 2013 », *Document de travail, série Statistiques*, DREES, n° 183, juillet 2013.

Calvet L., Moisy M., Chardon O., Gonzalez L., Guignon N., « Santé bucco-dentaire des enfants : des inégalités dès le plus jeune âge », *Études et Résultats*, DREES, n° 847, juillet 2013.

Collet M., Sicart D., « Les chirurgiens-dentistes en France – Situation démographique et analyse des comportements en 2006 », *Études et Résultats*, DREES, n° 594, septembre 2007.

Collet M., Sicart D., « La démographie des chirurgiens-dentistes à l'horizon 2030 », *Études et Résultats*, DREES, n° 595, septembre 2007.

Consommation de soins dentaires

	2000	2002	2004	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Consommation totale (millions €)</b>	<b>6 693</b>	<b>7 665</b>	<b>8 585</b>	<b>9 016</b>	<b>9 315</b>	<b>9 558</b>	<b>9 737</b>	<b>9 993</b>	<b>10 288</b>	<b>10 516</b>
Valeur	4,3	5,2	4,7	3,2	3,3	2,6	1,9	2,6	3,0	2,2
<b>Évolution (en %)</b>										
Prix	1,2	-4,6	0,3	1,8	1,3	1,8	1,2	1,2	1,1	0,9
Volume	3,1	10,3	4,4	1,4	2,0	0,8	0,7	1,4	1,8	1,3

Sources • DREES, Comptes de la santé.

Honoraires et dépassements des chirurgiens-dentistes libéraux\*

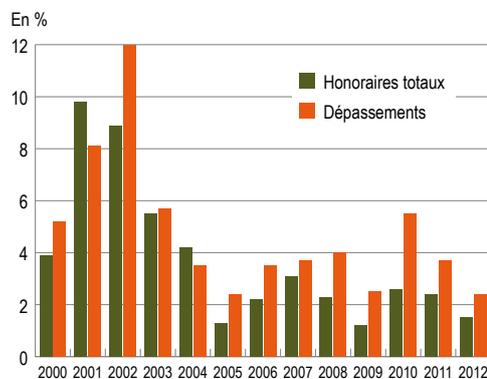
SNIR	2000	2002	2004	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Honoraires et soins totaux (millions €/an)</b>	<b>5 724</b>	<b>6 840</b>	<b>7 515</b>	<b>7 780</b>	<b>8 023</b>	<b>8 211</b>	<b>8 307</b>	<b>8 526</b>	<b>8 730</b>	<b>8 863</b>
Évolution en %	3,9	8,9	4,2	2,2	3,1	2,3	1,2	2,6	2,4	1,5
<b>Dépassements/tarif opposable (millions €/an)</b>	<b>2 699</b>	<b>3 266</b>	<b>3 575</b>	<b>3 792</b>	<b>3 930</b>	<b>4 087</b>	<b>4 191</b>	<b>4 423</b>	<b>4 585</b>	<b>4 698</b>
Évolution en %	5,2	12,0	3,5	3,5	3,7	4,0	2,5	5,5	3,7	2,4
<b>Part des dépassements (en %)</b>	<b>47,2</b>	<b>47,8</b>	<b>47,6</b>	<b>48,7</b>	<b>49,0</b>	<b>49,8</b>	<b>50,5</b>	<b>51,9</b>	<b>52,5</b>	<b>53,0</b>
<b>Honoraires annuels moyens** (k€)</b>	<b>158,1</b>	<b>190,8</b>	<b>208,5</b>	<b>216,4</b>	<b>223,6</b>	<b>230,1</b>	<b>234,0</b>	<b>241,1</b>	<b>248,3</b>	<b>238,6</b>

\* Honoraires et soins remboursables des dentistes libéraux (France métropolitaine).

\*\* Praticiens APE (ayant exercé à plein temps une activité libérale toute l'année).

Sources • CNAMTS, SNIR, traitement DREES.

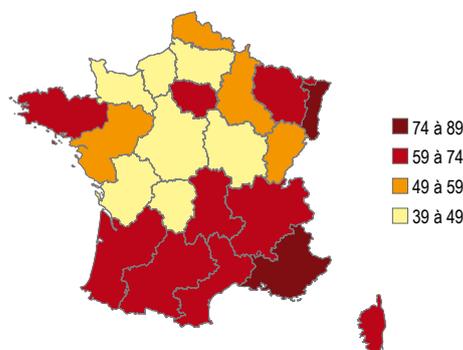
Taux d'évolution des honoraires dentaires



Sources • CNAMTS, SNIR, traitement DREES.

Densité de chirurgiens-dentistes

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, pour 100 000 habitants



Sources • DREES, RPPS ; INSEE pour la population.

Effectifs des chirurgiens-dentistes par mode d'exercice

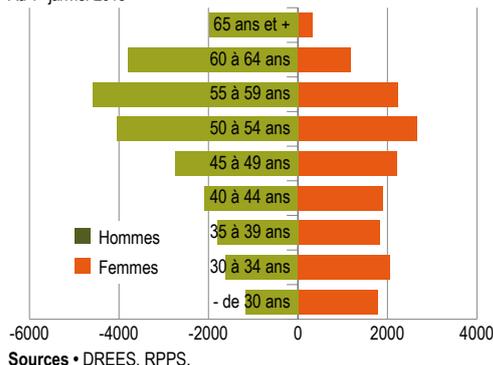
SNIR	Au 1 <sup>er</sup> janvier			
	2008	2010	2012	2013
<b>Chirurgiens dentistes libéraux</b>	<b>36 642</b>	<b>36 237</b>	<b>35 955</b>	<b>35 955</b>
Conventionnés	36 207	35 845	35 609	35 623
DP	331	276	236	228
Non conventionnés	104	116	110	104
<b>ADELI-RPPS</b>	<b>2008</b>	<b>2010</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
<b>Ensemble des chirurgiens dentistes</b>	<b>41 422</b>	<b>40 930</b>	<b>39 805</b>	<b>40 000</b>
Dentistes libéraux ou mixtes	37 693	37 078	36 809	36 094
Dentistes salariés	3 729	3 852	3 766	3 906
dont salariés hospitaliers	445	465	349	392

Champ • France métropolitaine.

Sources • DREES, ADELI-RPPS ; CNAMTS, SNIR.

Répartition des chirurgiens-dentistes

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013



Sources • DREES, RPPS.